

# Auxiliaire Ambulancier

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

IFPS / IFSI / IFAS / IFAP CH AGEN-  
NERAC

**CHAZOTTES Catherine**

05.53.77.78.00

secretariat.ifps@ch-agen-nerac.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarie(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Tout public titulaire d'un permis de conduire hors période probatoire conforme à la réglementation en vigueur et en état de validité. Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier : article 2

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

A l'issue de l'accompagnement le bénéficiaire sera capable : • Identifier les principes et valeurs professionnelles • Identifier les règles du transport sanitaire • Etablir une démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients • Assurer le confort de la personne accompagnée dans le respect des principes d'ergonomie et des gestes et postures adaptées lors de mobilisations, des aides à la marche, des déplacements et des portages ou brancardage • Apporter les connaissances indispensables en hygiène : prévenir le risque infectieux et accident d'exposition au sang. • Obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2. (GSU 2)

## Contenu et modalités d'organisation

Etat clinique d'une personne Gestes et soins d'urgence de niveau 2 Prévention du risque infectieux et accident d'exposition au sang. Techniques préventives de manutention et règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes. Démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients Respecter les règles et les valeurs de la profession Assurer la sécurité du transport sanitaire Transmissions des informations et gestion administrative du dossier

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

## Validation(s) Visée(s)

**Auxiliaire ambulancier - Sans niveau spécifique**

## Et après ?

Suite de parcours

Diplôme d'état d'Ambulancier

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00371661</b>	du 20/11/2023 au 06/12/2023	Agen (47)	IFPS / IFSI / IFAS / IFAP CH AGEN- NERAC		Non éligible	
<b>00371662</b>	du 25/03/2024 au 12/04/2024	Agen (47)	IFPS / IFSI / IFAS / IFAP CH AGEN- NERAC		Non éligible	
<b>00489174</b>	du 18/11/2024 au 04/12/2024	Agen (47)	IFPS / IFSI / IFAS / IFAP CH AGEN- NERAC		Non éligible	

**00470997**

du 24/03/2025 au  
09/04/2025

Agen (47)

IFPS / IFSI /IFAS /  
IFAP CH AGEN-  
NERAC

Non  
éligible



**00589782**

du 23/06/2025 au  
09/07/2025

Agen (47)

IFPS / IFSI /IFAS /  
IFAP CH AGEN-  
NERAC

Non  
éligible

